LOGOTYPE DE LA VILLE DE LA CRÈCHE

CHARTE GRAPHIQUE

→ Outil d'aide à l'exploitation de la nouvelle identité visuelle.

PRÉSENTATION

–

Le symbole de l'étoile est utilisé sous un angle historique : les 3 coups de pinceaux évoquent la réunion des 3 communes, mais aussi le croisement qui structure la ville. l'emploi de trois couleurs renforce cet aspect et donne une dimension esthétique au signe. L'ensemble forme une étoile à la connotation positive incluant les notions d'espérance, de guide et de convergence. L'adjonction des 3 traces évoque également l'idée de réunion. La signature appuie cette notion en parlant de "trajectoire commune".
Enfin, Le traitement au pinceau donne beaucoup d'énergie à l'ensemble, singularise et humanise la proposition.

Les règles d'utilisation du logo de la ville de La Crèche sont détaillées dans ce guide. Elles s'appliquent à tous les supports dans lesquels le logo est déployé.

Ville de
La Crèche
TRAJECTOIRE COMMUNE

LE LOGOTYPE ET SES DIFFÉRENTES VERSIONS

Cette charte graphique propose 3 principes de construction du logotype en fonction du support et de la taille souhaitée. Le respect d'utilisation du logotype permet d'affirmer sa reconnaissance et sa bonne lisibilité.

VERSION VERTICALE

Ville de
La Crèche
TRAJECTOIRE COMMUNE

VERSION HORIZONTALE

Ville de
La Crèche
TRAJECTOIRE COMMUNE

VERSION SIGNE SEUL

Le pictogramme sera utilisé seul sans son typogramme quand la taille ne permet pas une lecture correcte du texte. Il peux notamment être employé pour les réseaux sociaux.

CONSTRUCTION DU LOGO / VERSION PORTRAIT

–

Le logotype est immuable dans sa structure, sa forme et ses couleurs. Il ne peut en aucun cas être redessiné. Il doit être reproduit rigoureusement.

–

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION :

Il correspond à la hauteur du nom de Ville de La Crèche = A

Dans un souci de valorisation, le périmètre de protection autour du logotype doit toujours être préservé par rapport à un texte ou à un bord de page.

–

TAILLE MINIMALE :

20 mm minimum de large

C'est la taille limite de visibilité en dessous de laquelle l'identité est lisible. Il est déconseillé de descendre en dessous d'un rectangle de 20 mm de large.

–

TRÈS PETITE TAILLE :

Dans le cas où le logotype doit être utilisé en dessous de 20 mm de large et que la taille ne permet pas une lecture correcte du texte alors, nous conseillons d'utiliser uniquement son pictogramme.

CONSTRUCTION DU LOGO / VERSION PAYSAGE

–

Le logotype est immuable dans sa structure, sa forme et ses couleurs. Il ne peut en aucun cas être redessiné. Il doit être reproduit rigoureusement.

–

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION :

Il correspond à la hauteur du nom de Ville de La Crèche + la signature = A
Dans un souci de valorisation, le périmètre de protection autour du logotype doit toujours être préservé par rapport à un texte ou à un bord de page.

–

TAILLE MINIMALE :

35 mm minimum de large
C'est la taille limite de visibilité en dessous de laquelle l'identité est lisible. Il est déconseillé de descendre en dessous d'un rectangle de 35 mm de large.

–

TRÈS PETITE TAILLE :

Dans le cas où le logotype doit être utilisé en dessous de 20 mm de large et que la taille ne permet pas une lecture correcte du texte alors, nous conseillons d'utiliser uniquement son pictogramme.

UTILISATION DU LOGO

Le logo sera toujours utilisé avec son cartouche sur un fond photo, clair ou foncé, ou sur un fond perturbé.

SUR FOND CLAIR

SUR FOND FONCÉ

Sur fond photo sombre, le logo est positioné dans un bloc blanc avec son périmètre de protection

Sur fond photo clair, le logo peux être utilisé dans son bloc turquoise avec son périmètre de protection.

LE LOGOTYPE ET SES DIFFÉRENTES VERSIONS COULEURS

–

Cette charte graphique propose 2 modes principaux pour le traitement couleur : sur fond blanc et sur fond coloré.
À noter que la couleur de l'une des branches de l'étoile varie selon la couleur du fond.

LE LOGOTYPE EN VERSION NIVEAUX DE GRIS

—

Pour les usages où les documents doivent être photocopiés, nous suggérons d'utiliser directement le logo dans sa version en niveaux gris.

LE LOGOTYPE EN VERSION NOIR & BLANC

—

Pour les usages où les documents doivent être reproduit en noir au blanc, comme des tampons, nous proposons une version noire & blanche.

UTILISATION PROSCRITES

–

Le logotype constitue un tout inaltérable dans ses couleurs et ses proportions.
Le respect d'utilisation du logotype permet d'affirmer sa reconnaissance et son impact visuel.
En conséquence, afin de conserver la reconnaissance de la marque et sa bonne lisibilité, nous vous recommandons de :

–

Ne pas modifier
la typographie du logotype.

–

Ne pas modifier
les couleurs du logotype.

–

Ne pas modifier la forme.
Pas de déformation.

–

Ne pas supprimer
la signature.

–

Sur fond/photo sombre et/ou perturbé, nous conseillons de mettre le logotype en couleur dans un bloc blanc (cf page 6).